



La rencontre de Cambrai

LA SIGNATURE DU TRAITÉ DE MADRID, le 14 janvier 1526, mit officiellement fin à cinq années de conflit entre François I^{er} et Charles Quint¹. Marguerite d'Autriche avait dépêché en Espagne son conseiller Nicolas Perrenot de Granvelle pour pousser à sa conclusion, et c'est Charles de Lannoy qui avait été le principal artisan de cet accord. Le traité stipulait que la Bourgogne devait revenir à l'empereur, et que le roi renonçait à toute prétention sur le royaume de Naples, le duché de Milan, la seigneurie de Gênes et le comté d'Asti, ainsi qu'à la suzeraineté sur les comtés de Flandre et d'Artois. La paix devait être scellée par le mariage de François I^{er} avec Éléonore, la veuve de Manuel de Portugal. Le dauphin François était aussi promis à l'infante Marie, fille de la même Éléonore et du roi Manuel de Portugal. Le dauphin et son frère cadet, Henri, duc d'Orléans, seraient détenus en otages jusqu'à l'exécution du traité. Enfin, les princes promettaient de s'unir contre les Turcs et de combattre les hérésies. Après le retour en France du roi, le Parlement de Paris proclama que la Bourgogne ne pouvait être cédée et, par un arrêt du 19 décembre 1527, il déclara nul le traité fait à Madrid.

Entre-temps, en mai 1526, une alliance anti-impériale avait été négociée à Cognac. Elle réunissait, autour du pape Clément VII, le roi de France, le roi d'Angleterre, Venise et Francesco Sforza. Les forces impériales prirent Milan sans difficulté dès juillet 1526, puis ravagèrent Rome en mai 1527, sans que l'armée de la ligue puisse intervenir. Les Français ne relancèrent les opérations en Italie qu'en juillet 1527. La grosse armée menée par le maréchal de Lautrec reprit la ville de Pavie par la force le 5 octobre, massacrant défenseurs et habitants². L'affront reçu deux ans plus tôt était lavé dans le sang. Après avoir traversé la Péninsule pendant l'hiver, Lautrec mit le siège devant Naples à la fin d'avril 1528. Depuis la disparition du connétable de

Bourbon, tué lors de la prise de Rome, les forces impériales étaient menées par le jeune Philibert de Chalon, prince d'Orange. Charles Quint l'avait fait vice-roi de Naples en 1528, après la mort d'Hugo de Moncada, mort au combat à la fin mai. Par ailleurs, le Génois Andrea Doria, qui servait jusque-là le roi de France, signa un traité avec l'empereur le 4 juillet 1528. Les Français étaient désormais pratiquement dépourvus de marine, et la république de Gênes, à présent sous protection impériale, reprenait son indépendance. Les Français furent chassés même de la ville le 12 septembre.

Devant Naples, les forces royales, harcelées par le prince d'Orange, furent décimées par la maladie, et Lautrec lui-même mourut à la mi-août 1528. Cette nouvelle débâcle, trois ans à peine après Pavie, provoqua la consternation en France. Néanmoins, les opérations militaires se poursuivirent dans le royaume de Naples, car Renzo da Ceri, qui s'était retranché dans Barletta, continuait de harceler les Impériaux, tandis que les Vénitiens tenaient toujours Trani, Monopoli et Polignano. Dans le nord de la Péninsule, le commandant des forces impériales, Antonio de Leyva, combattait la ligue de Cognac. Il reprit Pavie et Abbiategrasso en mai 1528, avant de mettre le siège devant Lodi le 20 juin, mais il ne parvint pas à s'emparer de la ville.

Pendant l'été 1528, François I^{er} envoya une petite armée en Piémont commandée par le comte de Saint-Pol, gouverneur de Dauphiné, qui avait été son compagnon d'armes à Marignan et Pavie. Après avoir fait sa jonction avec les forces vénitiennes, Saint-Pol s'empara de Pavie le 19 septembre. Les opérations marquèrent le pas pendant l'hiver et les forces impériales se débandèrent en grande partie. Les Français se retirèrent à Alessandria, d'où ils lançaient des raids en territoire génois.

Il fallut attendre la fin de l'année 1528 pour que les négociations débutassent. Elles étaient menées à distance par Louise de Savoie, du côté français, et Marguerite d'Autriche, du côté impérial. À la mi-octobre, la mère de François I^{er} chargea Gilbert Bayard de la représenter à Malines³. L'homme, alors âgé d'une quarantaine d'années, appartenait à une famille d'officiers de finance. Il avait hérité de la charge d'élu des aides et tailles de Basse Auvergne, que son père avait exercée avant lui, avant d'obtenir l'office de notaire et secrétaire du roi⁴. Protégé par le puissant trésorier Florimond Robertet, dont il avait épousé la nièce, il se forma au travail diplomatique. La catastrophe de Pavie lui donna l'occasion de se distinguer. En raison de ses compétences de secrétaire, il fut désigné pour participer aux conférences de Tolède pendant l'été 1525, et il se trouvait d'ailleurs toujours en Espagne au moment de la signature du traité de Madrid, en janvier 1526. Il y retourna ensuite en 1527. Désormais considéré comme un spécialiste de l'écrit diplomatique, il obtint l'office de secrétaire des finances en juillet 1528, avant de partir pour les Pays-Bas.

Bayard avait la confiance de Louise de Savoie, mais il restait un personnage de second plan. C'est d'ailleurs pourquoi il avait été choisi. Il demeura plusieurs semaines à Malines, où les négociations étaient particulièrement discrètes. En décembre, il expliqua à Marguerite les contraintes qui pesaient sur sa mission : les relations entre le roi de France et l'empereur étaient telles, qu'ils ne pouvaient négocier eux-mêmes, et il ne fallait pas inquiéter les alliés de François I^{er} en Italie⁵. Finalement, une trêve séparée avec la France et la gouvernante des Pays-Bas fut signée. Charles Quint ne se montra pas enthousiaste, et il accusa même sa tante de s'être laissée prendre aux « belles paroles de l'élu Bayard⁶ ».

Pendant ce temps, les opérations militaires se poursuivaient en Italie. Il faut insister sur le fait que les négociations ne se déroulèrent jamais dans un contexte apaisé. Les deux camps cherchaient sans cesse à renforcer leur position pour être plus forts au moment des discussions. Les Français manquaient de moyens pour combattre efficacement. Cela n'empêcha pas le comte de Saint-Pol de se remettre en campagne en Lombardie en avril 1529. Il canonna violemment Mortara, qui ouvrit ses portes le 2 mai, puis s'empara de la citadelle de Vigevano. Il fit ensuite sa jonction avec le duc d'Urbino, qui commandait l'armée vénitienne. Les deux chefs prévoyaient de prendre Milan en tenaille. Saint-Pol se porta alors sur Abbiategrasso, mais il décida ensuite de prendre Gênes, plutôt que Milan. Il fit donc demi-tour et s'établit à Landriano, à mi-chemin entre Milan et Pavie. C'est alors qu'Antonio de Leyva sortit de Milan de nuit avec un contingent expérimenté, et, dans la matinée du 21 juin 1529, il surprit les Français qui venaient de quitter Landriano. Les forces royales se débandèrent, l'artillerie et les bagages furent pris. Saint-Pol lui-même tomba aux mains de l'ennemi, et il fut mené à Milan⁷. La victoire impériale était complète.

La défaite de Landriano provoqua la panique parmi les alliés des Français. Francesco Sforza se réfugia à Crema ; les Vénitiens se trouvaient désormais seuls. Il n'était plus question de prendre Gênes. De son côté, le roi de France laissait entendre aux diplomates italiens qu'il pourrait se rendre en Italie avec 30 000 hommes⁸. En réalité, ses pensées étaient tournées vers la paix.

Les diplomates impériaux négociaient discrètement une alliance avec le pape Clément VII. Celui-ci avait besoin de l'aide de Charles Quint pour reprendre Florence, qui avait chassé les Médicis en 1527, au lendemain du sac de Rome. Un traité secret fut signé à Barcelone le 29 juin 1529. L'empereur promettait au souverain pontife de reconquérir Florence, en échange de l'investiture du royaume de Naples. Charles Quint devait s'embarquer à Barcelone pour se rendre en Italie. Il était à Gênes à la mi-août.

Du côté impérial, la grande inquiétude était désormais l'offensive turque en direction de la Hongrie et de l'Autriche. L'armée de Soliman se mit en marche en mai 1529. Les bruits les plus fous couraient. En juin, on pensait savoir que le sultan avait 200 000 cavaliers sous ses ordres⁹. Il était donc urgent de régler la question française et italienne.

Alors même que Saint-Pol était défait à Landriano et que le pape et l'empereur négociaient secrètement à Barcelone, se préparait la rencontre de Cambrai, lors de laquelle Louise de Savoie et Marguerite d'Autriche devaient négocier une paix générale. C'est Marguerite qui avait suggéré de choisir Cambrai pour accueillir les négociations. Il s'agissait d'un espace neutre, appartenant à l'Empire mais non intégré aux possessions des Habsbourg¹⁰. La ville avait conservé sa structure médiévale, avec une enceinte utilisant l'Escaut comme défense, et son tissu urbain dense (fig. 1). La citadelle n'existait pas encore : elle fut construite quelques années plus tard, par Charles Quint, à l'emplacement de l'abbaye Saint-Géry, au nord-est de la ville. Cambrai avait déjà reçu des ambassades diplomatiques, notamment en 1517, quand fut signée l'alliance par laquelle François I^{er}, Maximilien et Charles d'Espagne s'engagèrent à combattre ensemble contre les « Turcs et autres infidèles ennemis de la sainte foy catholique¹¹ ». Une nouvelle rencontre aura lieu en août 1535, entre Éléonore d'Autriche, devenue reine de France, et Marie de Hongrie, alors régente des Pays-Bas¹².



Fig. 1 > Georg Braun et Frans Hogenberg, La ville de Cambrai, dans *Civitates Orbis Terrarum*, Cologne, 1612, © Library of Congress, Geography and Map Division.

De Paris, les représentants d'Henry VIII faisaient savoir que Bayard allait bientôt revenir à Paris, porteur des conditions de Marguerite d'Autriche¹³. On allait examiner celles-ci, avant que la régente ne se rende à Cambrai. La date de la rencontre n'était pas encore décidée, mais les préparatifs étaient en cours. Marguerite faisait savoir qu'elle avait un grand désir de faire la paix, mais aussi qu'elle ne se donnerait pas le mal de se rendre à Cambrai si les négociations n'avaient aucune chance d'aboutir¹⁴. Le 17 juin, dans une lettre adressée à l'empereur, Inigo de Mendoza, le nouvel évêque de Burgos, qui rentrait d'une mission en Angleterre et qui se trouvait alors à Bruxelles, rapporta à son maître la divergence des opinions concernant les négociations qui allaient s'ouvrir à Cambrai. Certains pensaient qu'elles ne mèneraient à rien ; lui, en revanche, estimait qu'elles pouvaient être profitables¹⁵. La position du roi d'Angleterre n'était pas assurée. En Italie, les représentants de l'empereur plaçaient beaucoup d'espoir dans ces pourparlers. Ils voyaient dans l'établissement d'une paix avec le roi de France la seule façon de régler les dissensions qui déchiraient la Péninsule. C'est ce qu'expliqua à l'empereur l'un de ses envoyés à Rome :

Il y a icy nouvelles de Cambrai du xvii^e de ce mois : et dient quil y avoit bon espoir de la paix entre votredite majesté et le roy de France, que Dieu veulle ; car, sire, et plus voy avant en ces matieres, et plus entenz ces partialitez de ceste Italie, et plus trouve chose impossible de la bien mectre en repoz, singulierement pour longues années.¹⁶

À Venise, Marino Sanudo était informé que « la paix générale » (« la paxe zeneral ») allait être négociée, et que le légat, le cardinal Giovanni Salviati, allait s’y rendre¹⁷. Le roi de France avait commandé, par une lettre du 17 juin, que tous les ambassadeurs se rendent en Picardie. À Rome, on considérait que l’accord entre l’empereur et le Très-Christien était pratiquement fait. Marguerite n’aura pas un mandat très ample pour négocier, et l’on pensait déjà savoir ce qui serait décidé : le roi allait déboursier deux millions d’écus d’or pour la libération de ses fils ; il renoncerait à toutes ses prétentions italiennes, notamment sur l’État de Milan, qui resterait à Francesco Sforza ; il épouserait Éléonore, la sœur de l’empereur. Du côté français, on cherchait surtout à obtenir la libération des otages.

Afin de garantir la sécurité publique à Cambrai, une stricte réglementation fut mise en œuvre. À en croire Jehan Thibault, auteur de *La Triumphe de la paix celebre en Cambray avec la declaration des entrees & yssues des Dames Roix Princes & Prelatz*, publiée à Anvers en 1529 et l’une des principales relations enregistrant les événements alors survenus à Cambrai, aucun gentilhomme ne fut autorisé à porter une épée ou autre « ferrement ». Il était interdit de chercher querelle « sus paine de grosse pugniesson » et les vagabonds furent contraints « à desloger la ville¹⁸ ». De jour, comme de nuit, les trois portes de la cité, laissées ouvertes, étaient gardées. Un gibet de bois fut même dressé sur la place du marché, mais, toujours selon Jehan Thibault, il ne fut pas utilisé, car « chascun s’y gouverna sy saignement que nul ne l’estriva¹⁹ ». Ce gibet demeura sur la place du marché au moins jusqu’en 1532, quand Jean Second le mentionna dans ses *Itinera* (I, § 8)²⁰.

Marguerite quitta Malines à la mi-juin. Les comptes de son hôtel attestent que toute sa maison avait été habillée de neuf. Les harnachements de ses chevaux, les garnitures de sa litière et celles de son chariot de voyage furent renouvelés, de même que les uniformes de ses gardes²¹. Accompagnée d’une longue suite de seigneurs et de prélats, mais aussi de dames et de demoiselles, elle fit son entrée à Valenciennes le 23 juin. Le bruit courut que le roi de France, alors aux environs de Laon, allait tenter de l’enlever. C’est pourquoi elle y prolongea son séjour. Louise lui envoya plusieurs courriers pour l’inviter à se rendre à Cambrai sans crainte.

La régente des Pays-Bas se remit en route le 4 juillet. Après avoir passé la nuit à Bouchain, elle arriva finalement à Cambrai le 5 juillet, en milieu d’après-midi, « accompagnata da 400 et più cavalli²² ». Après avoir été solennellement accueillie, à l’extérieur de la ville, par l’évêque Robert de Croÿ, elle traversa la cité dans une litière, entourée de vingt-quatre archers « acoustréz de sayons [sorte de manteaux longs] de drap noir, bendez de velours²³ ». Les dames de sa suite, ainsi que vingt-deux demoiselles, « vestite di seta di più sorte²⁴ », suivaient dans « pluseurs liçtieres, haquenees et chariotz²⁵ ». Défilaient également les principaux conseillers de la régente : le chef du conseil, Jean Carondelet (1469-1544), prélat franc-comtois que Charles Quint avait fait nommer archevêque de Palerme en 1520 ; Antoine de Lalaing (1480-1540), comte de Hoogstraten, chef des finances des Pays-Bas, stadhouder de Hollande, chambellan de Charles Quint, chevalier de la Toison d’Or et chevalier d’honneur de Marguerite ; Érarard de la Marck (1472-1538), prince-évêque

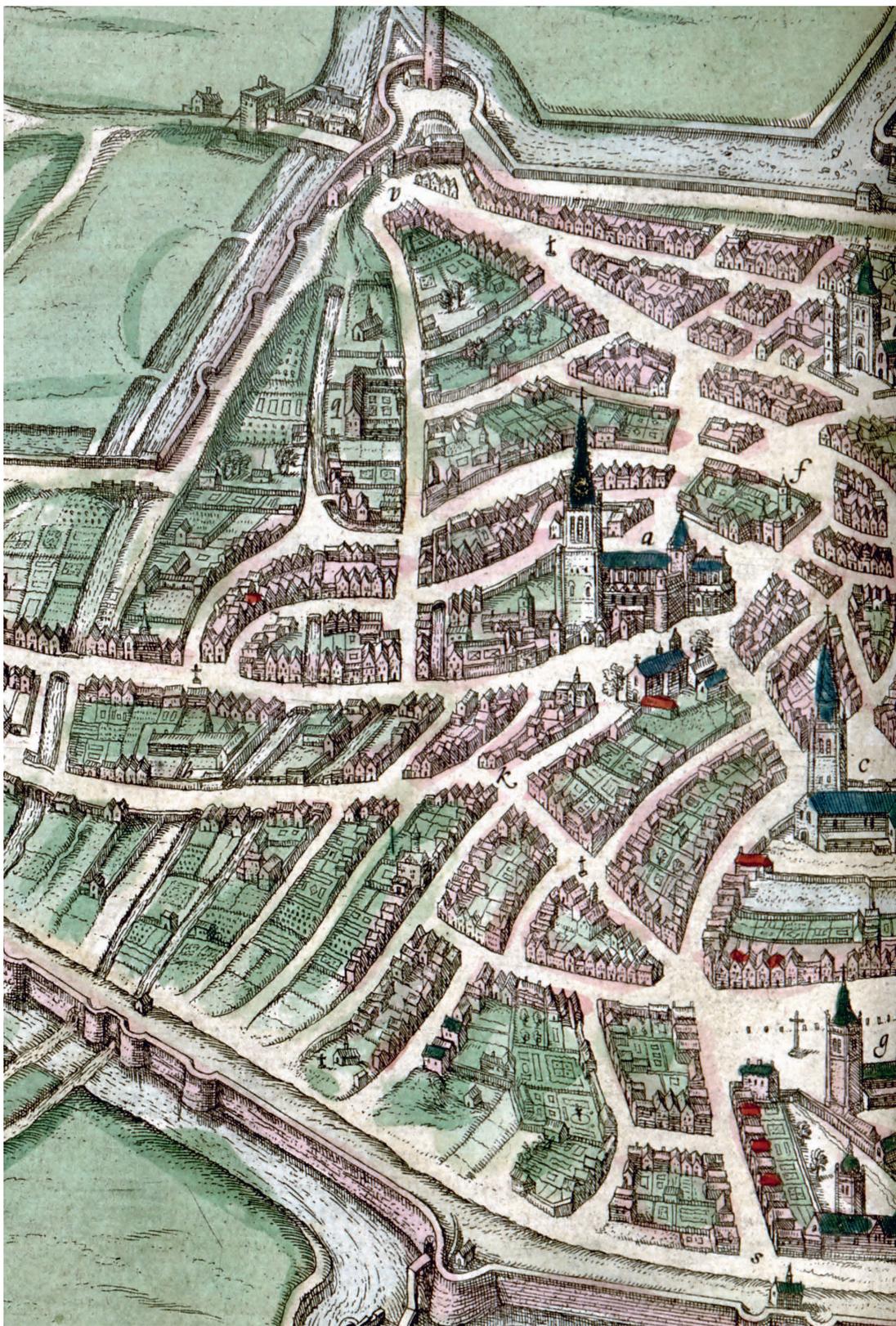


Fig. 2 > Georg Braun et Frans Hogenberg, La ville de Cambrai (détail du quartier de la cathédrale Notre-Dame), dans *Civitates Orbis Terrarum*, Cologne, 1612, © Library of Congress, Geography and Map Division.

de Liège depuis 1506 et cardinal depuis 1521. Les représentants de l'empereur étaient tous « montez sus les plus beaulx coursiers que l'on eust sceu veoir au pais²⁶ ». Marguerite d'Autriche fut logée à l'abbaye Saint-Aubert, à proximité immédiate de la cathédrale Notre-Dame (fig. 2, l'abbaye est signalée par l'initiale f)²⁷.

Louise de Savoie, partie de Paris avec François I^{er} et les membres de la cour, s'était mise en route le 17 juin pour rejoindre Compiègne. Elle devait arriver à Cambrai en grande pompe, avec une suite de 5 000 chevaux, comme l'ambassadeur vénitien en France le fit savoir²⁸. Louise et sa fille, Marguerite d'Angoulême, dont on vantait le « tresbeau maintien et doulx regard feminin²⁹ », firent leur entrée dans la ville le 5 juillet, en début de soirée, après que l'évêque Robert de Croÿ les eut accueillies. Installées dans une litière commune, mère et fille étaient escortées par vingt-quatre hallebardiers suisses, « en pourpoint de velours noirs et chausés noirs chiqueteés [dentelées] et le bonnet avec la plume³⁰ ». Le cortège comptait une importante suite de dames, parmi lesquelles Marie de Luxembourg, comtesse de Vendôme, et Isabelle d'Albret, la sœur du roi Henri II de Navarre, et 65 demoiselles. Les seigneurs, « tous vestus de velours », n'étaient pas en reste³¹. Les principaux étaient le chancelier Antoine Duprat, qui avait été fait cardinal deux ans plus tôt, « monté sus une mule grise, richement acoustree de drap de soye³² » ; Anne de Montmorency, grand maître de France ; Guy XVI de Laval, gouverneur et amiral de Bretagne († 1531) ; Jean de Humières, lieutenant général en Italie, Savoie et Piémont, gouverneur du dauphin Henri, puis des Enfants de France ; Jean VIII de Créquy, seigneur de Canaples (ca. 1490-1554) ; François de La Tour d'Auvergne, gouverneur de Limoges. Plusieurs prélats étaient également présents. Les bagages étaient portés par 3 000 mulets et chevaux³³. Les princesses rendirent immédiatement visite à Marguerite. Louise s'installa ensuite à l'hôtel Saint-Pol. Cette demeure était la résidence cambrésienne de Marie de Luxembourg, veuve de Jacques de Savoie, comte de Romont († 1486), puis de François de Bourbon, comte de Vendôme († 1495). Celle-ci était, d'une part, la cousine germaine de Louise de Savoie et, d'autre part, la cousine par alliance de Marguerite d'Autriche. L'hôtel Saint-Pol était séparé de l'abbaye Saint-Aubert par la rue du Marché au Poisson. Quant à Marguerite d'Angoulême, elle fut logée au refuge des moines de l'abbaye d'Anchin, un bâtiment situé à côté de l'hôtel Saint-Pol³⁴.

La délégation française fut installée au sud de la ville, tandis que les Impériaux s'établissaient dans le quartier septentrional³⁵. Étaient aussi présents une importante ambassade anglaise menée par Cuthbert Tunstall, évêque de Londres, et Thomas More, et des représentants des États italiens (Venise, Ferrare, Milan et Florence) et de la Savoie. Au total, des dizaines de seigneurs, dames et prélats logeaient à Cambrai. Une rencontre de ce type ne s'était probablement encore jamais vue. Des troupes demeuraient aussi à l'extérieur de la ville : environ 4 000 hommes du côté français et 3 000 du côté impérial. La rencontre attira tant de monde que l'on demanda même à certains de quitter la cité³⁶. Au final, on aurait trouvé à Cambrai un Bourguignon pour trois Français mais, ajoute Jehan Thibault, « nul ne se trouvit [*sic*] mal content³⁷ ».

Du côté français, le principal représentant du parti de la paix était Anne de Montmorency. Compagnon d'armes de François I^{er}, maréchal de France en 1522, grand maître en 1526, Montmorency jouait un rôle décisif dans les négociations avec l'empereur. Il entretenait des relations cordiales avec le comte d'Hoogstraten, principal conseiller de Marguerite d'Autriche. Celui-ci signait les lettres qu'il lui envoyait « vostre entyer et parfet amy³⁸ ». En septembre 1529,

Lalaing fit d'ailleurs savoir à Montmorency qu'en travaillant à la paix, il favoriserait sa propre carrière³⁹. En remerciement, Montmorency envoya au seigneur flamand des caisses de vin. Quant au roi de France, il partit chasser à La Fère et à Coucy tandis que l'empereur, alors à Barcelone, avait déjà donné son consentement sur les points les plus importants. Demeurer en retrait, du moins en apparence, était habile : François et Charles pouvaient ainsi rejeter l'accord à tout moment, si celui-ci ne leur convenait pas⁴⁰.

Le lendemain de l'arrivée des princesses, le 6 juillet, Louise et sa fille Marguerite assistèrent à la messe, à la cathédrale Notre-Dame, qui fut « chantée par ses chantres en plain-chant⁴¹ ». Le 7 juillet, une procession générale fut organisée : assisté de 6 ou 7 abbés et de 200 prêtres, « tous revêtus de chapees d'or, d'argent, de velours, de soye et d'autres⁴² », l'évêque de Cambrai porta le Saint-Sacrement dans la ville. Il s'agissait là d'une pratique courante, des processions accompagnant souvent les pourparlers de paix. Lorsqu'elles étaient organisées sur le lieu même où se déroulaient les négociations, le rite prenait alors une signification particulière⁴³. La journée se poursuivit en tenant conseil.

Les négociations durèrent du 8 au 29 juillet. La présence d'ambassadeurs italiens et anglais rendait leur avancée difficile⁴⁴. Pour faciliter les entretiens entre les princesses, et soustraire les discussions aux oreilles indiscrettes, une galerie en bois avait été aménagée au-dessus de la rue du Marché au Poisson afin de relier les logis en toute discrétion : « là ou avoit une gallerie qui venoit d'ung logis en l'autre pour parlementer l'une à l'autre quant bon leur sembleroit⁴⁵ ». Une seconde galerie reliait l'hôtel Saint-Pol, où logeait Louise de Savoie, au refuge des moines de l'abbaye d'Anchin, dans lequel Marguerite d'Angoulême avait été installée⁴⁶. Tous les jours, princesses et ambassadeurs se voyaient et négociaient ; des comptes rendus étaient parallèlement envoyés au roi et à l'empereur⁴⁷. Les Impériaux entendaient se tenir aux termes du traité de Madrid. Marguerite réclamait donc l'évacuation de l'Italie et le paiement de 2 millions d'écus pour la rançon des fils du roi, retenus en Espagne depuis 1526.

Parallèlement aux négociations, de nombreuses cérémonies religieuses furent organisées avec la plus grande solennité : les messes, célébrées à Notre-Dame, étaient chantées. On échangea également des présents. Marguerite offrit ainsi à Louise une « belle et haute coppe d'argent, à moult belle façon, garnie d'istories antiques » et une « aulne de satin cramoisy », destinée à réaliser un « chapperon pour la sotte de madame la régente de France⁴⁸ ».

Comme les négociations traînaient en longueur, Louise de Savoie fit savoir qu'elle allait quitter la ville et ses équipages commencèrent à évacuer la cité le 24 juillet⁴⁹. Il s'agissait peut-être d'une manœuvre. Finalement, les échanges reprirent et la paix fut conclue le 29 juillet⁵⁰. Le 1^{er} août, les princesses se rendirent à l'abbaye Saint-Aubert pour les vêpres, pendant lesquelles « les III dames ensemble se tenoient les mains de l'une l'autre, et estoit belle chose de les veoir⁵¹ ».

La paix générale fut signée le 3 août 1529. La rédaction du texte incombait, du côté français, à Gilbert Bayard, et du côté impérial, à Guillaume des Barres⁵². Il fut déclaré que le traité de Madrid signé trois ans plus tôt serait appliqué. François I^{er} renonçait donc à ses prétentions italiennes et abandonnait définitivement la suzeraineté sur l'Artois et la Flandre. En revanche, les dispositions relatives à la Bourgogne étaient supprimées : Charles Quint oubliait donc ses prétentions sur la

Bourgogne. Le noyau de l'affaire était le versement de la rançon, de deux millions d'écus d'or, destinée à la libération des deux fils du roi. Une partie de la somme devait provenir des rentes que la duchesse douairière de Vendôme et les autres sujets du roi possédaient en Brabant, Flandre, Hainaut et Artois. Hesdin devait être rendue à l'empereur. Le roi abandonnait enfin tous les droits auxquels il pouvait prétendre dans les comtés d'Artois et de Flandre, ainsi que sur les villes d'Arras, Tournai, Saint-Amand et Mortagne, ou encore sur Lille, Douai et Orchies. C'était la fin de toute possibilité légale d'ingérence française dans les « pays de par-deçà ». Charles Quint de son côté renonçait à tout droit sur les villes de Péronne, Montdidier et Roye, ainsi que sur les comtés de Boulogne, Guînes et Ponthieu.

Le parti impérial avait conclu la paix en raison du danger turc. Marguerite écrivit à son neveu début octobre pour lui expliquer sa position :

Monseigneur, combien quil ait pleu à Dieu nous donner la paix par-deçà avec tous voz voisins, si ne suis ie pourtant à mon repoz pour les grans affaires et empeschemens que ie cognois vous avez, et singulierement pour la perplexité où se trouve le roy vostre frere et l'exploict que fait le Turc en chrestienté [...] ⁵³

Elle lui recommandait la prudence dans ses négociations avec le pape, lui signalait qu'il ne devait pas espérer tirer des subsides des États italiens et ne devait pas s'attendre à être payé par les Français rubis sur l'ongle : « Et de vous fonder sur les deniers de France, certes il me semble, monseigneur, ne les devez despencer en cela, car si le faisiez, vous trouverez tost sans enfans, gaiges ne argent [...] ». Les Impériaux, à commencer par Charles Quint lui-même, furent surpris par le caractère très avantageux de ces résolutions⁵⁴.

L'accord fut proclamé solennellement dans la cathédrale Notre-Dame de Cambrai le 5 août⁵⁵. La messe fut célébrée par l'évêque Robert de Croÿ⁵⁶. Marguerite jura que son neveu Charles Quint respecterait le traité, et Louise fit de même au nom de son fils, François I^{er}. Les témoins étaient le cardinal Salviati, légat du pape, le cardinal Érard de la Marck, le cardinal Antoine Duprat, l'archevêque de Palerme (Jean Carondelet), l'archevêque de Bourges (François de Tournon), Antoine de Lalaing, comte d'Hoogstraten, Antoine de Croÿ, seigneur de Sempy, Guillaume de Montmorency et son fils Anne. Pour l'occasion, un « hourdement », c'est-à-dire une tribune, en chêne avait été aménagé dans le chœur de la cathédrale afin d'accueillir les dames⁵⁷. Les musiciens, « trompettes et menestriers jouant de divers instrumens », devaient également y prendre place⁵⁸. Des tapisseries et autres pièces tissées décoraient les murs. Les gentilshommes et les conseillers des princesses ouvraient le cortège. Suivaient les prélats, les chevaliers de l'ordre et les ambassadeurs⁵⁹. Précédées par « pluisseurs trompestes, clarons et havens [hauts-vents] », arrivèrent ensuite Marguerite et Louise, portées dans une litière⁶⁰. Marguerite d'Angoulême les suivait sur une haquenée, avec « plusieurs autres Dames et princesses et autres damoiselles à pied », toutes « fort gorgiasement acoustrées⁶¹ ». Sur le parvis, les trois dames – que Jehan Thibault compare à Vénus, Pallas et Junon – se « prindrent l'une l'autre par les mains⁶² ». L'oraison fut prononcée par Robert Ceneau (ou Cenalis), évêque de Vence et aumônier de Louise de Savoie. La paix fut ensuite jurée sur les Évangiles et sur la croix⁶³. Sur ce, comme il était de coutume lorsqu'une paix était signée, un *Te Deum* fut chanté afin de remercier Dieu de son intervention. Thibault rapporte que le *Te Deum* fut chanté sans accompagnement musical : « Et les haultz

ventz et les trompettes commencerent à jouer, dont on leur feïst silence de non jouer, et de laisser chanter les chantres⁶⁴. » Il précise que l'un des musiciens manqua de tomber de la tribune, mais qu'il fut rattrapé, de justesse, par ses compagnons. Au sortir de la messe, hérauts d'armes, trompettes et autres gentilshommes rendirent la paix publique, « sus les rues en plusieurs places, en criant "largesse", et semant or et argent par grosses poignes⁶⁵ ».

Le texte intitulé *L'oraison de la paix faite et prononcée à Cambrai, le IX^e d'aoust mil cinq cens vingt neuf*, imprimé et vendu à Paris par Galliot du Pré, loue celles et ceux qui avaient œuvré en faveur de la paix, à commencer par Marguerite d'Autriche et Louise de Savoie, qui y sont désignées comme de « magnanimes et puissantes dames/Dames de paix/princesses de concorde/meres des pays/tutrices du peuple/de la veuve & de l'orphelin⁶⁶ ».

Le soir du 5 août, Marguerite d'Autriche offrit un banquet, signe emblématique de la paix, qui donne à voir la concorde retrouvée⁶⁷. Il fut organisé dans l'un des réfectoires de l'abbaye Saint-Aubert. Pour l'occasion, les murs furent revêtus « de fort riche tapisserie de drap d'or et d'autre ouvrage d'Espagne⁶⁸ ». La richesse de la table manifestant la magnificence de l'hôtesse, on servit des « metz et entremetz que seroit merveille à le racompter », comme le note Thibault⁶⁹.

Louise de Savoie devait elle aussi témoigner de sa libéralité. C'est pourquoi, dans la cour de l'hôtel Saint-Pol, on installa un dressoir, sous un ciel de drap doré, qui présentait de la vaisselle et des pièces d'orfèvrerie, et l'on servit à boire gratuitement « à tous venans, grans et petis, povres et riches⁷⁰ ». Cette initiative rappela les « tables ouvertes » qui, lors des fêtes médiévales de la paix, étaient posées dans les rues pour que chacun, quelle que soit sa condition, puisse se servir⁷¹.

On organisa enfin un ensemble de divertissements, spécialement « plusieurs feux, jeux, dittiers [compositions littéraires], chans et balades et plusieurs aultres esbatements [divertissements]⁷² ». Feux de joie, jeux, danses et représentations théâtrales constituaient des divertissements habituels afin de marquer la joie de la paix retrouvée. Trois « flambeaus ardans » furent également portés au sommet du clocher de la cathédrale.

Pendant ce temps, François I^{er} attendait la conclusion des opérations à l'abbaye du Mont-Saint-Martin de Gouy, près de la frontière⁷³. Le 6 août, Louise de Savoie et sa fille partirent à sa rencontre et dînèrent avec lui. Le 9 août, après avoir quelque peu hésité, François I^{er} entra à Cambrai, accompagné du roi de Navarre, du cardinal de Bourbon et de « pluseurs ducz, contes et barons en grand triumphe et honneur⁷⁴ ». Il alla saluer Marguerite d'Autriche puis sa mère. Le lendemain, une messe fut célébrée à Notre-Dame « en grant triumphe⁷⁵ », puis « le diacre apella le roy devant l'aultel, où il fist serment solempnel que de entretenir la paix ainsy que les dames le avoient promis⁷⁶ ». Suivit un banquet, « dans une salle tendue de rice tapisserie⁷⁷ », au cours duquel le roi prit les mains de Marguerite et celles de sa mère afin de les laver avec les siennes :

Monsieu le grant-maïstre aporta pour laver les mains, dont le roy et sa mère firent le honneur à madame le arceducesse de voloir faire laver premier, laquelle la refusa, voellant faire laver le roy, lequel ce voiant, print ses mains et celle de sa mère, par où lavèrent tout troix ensamble, puis se assirent à table, le roy au millieu des deulx dames.⁷⁸

La musique jouée pour l'occasion fut appréciée et « le roy donna aucunes pieces de vaisselle aux jouex des instrumentz⁷⁹ ». « Toutte la noblesse de France [...] et celle de Flandre » participa aux « esbatements et mommeries [bal masqué]⁸⁰ ». Le 11 août, après une nouvelle messe, le roi offrit un banquet aux princes « du Tyson d'or⁸¹ », avant d'aller souper avec sa mère. Finalement, les Français quittèrent Cambrai le 12 août, et le lendemain Marguerite d'Autriche et les siens firent de même.

La nouvelle de cette paix, dite des Dames, fut créée le 18 août, « oussy bien au réalme de France que ens ès païs de embas⁸² », et les feux de joie s'embrasèrent aussitôt⁸³. Une ambassade impériale fut reçue à Paris à la mi-octobre. La paix fut solennisée par une cérémonie à Notre-Dame, à laquelle en raison de problème de santé Louise de Savoie n'assista pas, et par des processions générales. Le 17 novembre, le Parlement de Paris enregistra les lettres patentes datées du 30 octobre portant confirmation des traités de paix conclus à Madrid et à Cambrai.

La paix de Cambrai entérinait la domination impériale sur une grande partie de l'Italie. Les forces de Charles Quint, qui n'avaient plus l'armée du roi de France pour adversaire, purent mettre le siège devant Florence à l'automne, et la ville tomba en août 1530. Entre-temps, en février, Charles Quint avait été couronné par le pape à Bologne. Du côté français, la paix dura d'août 1529 à février 1536. Au cours de ces années, Anne de Montmorency continua d'apparaître comme le principal défenseur de cette politique de conciliation et c'est avec lui que Marguerite d'Autriche commanda à ses conseillers de correspondre pour régler la question des terres des Pays-Bas que devaient céder les seigneurs français. En 1530, Montmorency reçut l'envoyé de Charles Quint, Noircarmes, qui était venu en France pour évoquer l'application du traité et notamment l'arrivée en France de la reine Éléonore. Les grands seigneurs flamands s'adressaient également à lui pour évoquer les questions concernant leurs intérêts. C'était le cas de Philippe II de Croÿ (1496-1549), qui lui écrivait en signant « l'entierement vostre cousin et amy⁸⁴ ». Le comte Henri de Nassau s'adressa également à Anne de Montmorency pour obtenir le paiement de 10 000 ducats d'or avancés au connétable de Bourbon que le roi de France s'était engagé à rembourser, mais il se montrait assez distant et signait sobrement « l'entierement prest à vous faire service⁸⁵ ».

Cette « longue » période de paix, la plus étendue du règne de François I^{er}, est-elle à l'origine de la postérité du traité de Cambrai, demeuré, dans la mémoire collective, comme l'une des plus célèbres négociations de paix menées sous les règnes de François I^{er} et de Charles Quint ? Est-ce plutôt parce que cette paix fut voulue et négociée par des princesses de Concorde, femmes de pouvoir qui avaient l'expérience des affaires et de la diplomatie ? Est-ce encore parce que Cambrai fut, durant un gros mois, le théâtre d'une rencontre politique entre la France, l'Empire, les Anciens Pays-Bas et les Espagnes, mais aussi celui d'une entrevue fastueuse durant laquelle dames, demoiselles, seigneurs et prélats ont rivalisé d'éclat et de magnificence ? Sans doute pour toutes ces raisons...

NOTES

- 1 > *Ordonnances des rois de France*, t. 4, p. 178-218 (traité de Madrid, 14 janvier 1526 n. s.).
- 2 > Duc, 2019, p. 298.
- 3 > Russell, p. 94-152, voir en particulier p. 106-109 ; Hamon, 1999, p. 231-246.
- 4 > Hamon, 2011, p. 575-581.
- 5 > *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche*, t. 2, p. 682-683.
- 6 > *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. 1, p. 450.
- 7 > Duc, 2019, p. 310.
- 8 > Marino Sanudo, *I Diarii*, t. 51, col. 58 (lettre de Zuan Francesco Taberna, ambassadeur du duc de Milan en France, « Cossi », 29 juin 1529).
- 9 > *L&P*, t. 4, n° 5675 (lettre du duc de Suffolk et du trésorier Fitzwilliam à Henry VIII, Paris, 13 juin 1529).
- 10 > Russell, 1992, p. 114-115.
- 11 > *Ordonnances des rois de France*, t. 2, p. 7-18 (traité de Cambrai, 11 mars 1517 n. s.).
- 12 > Voir la contribution de Jean-Paul Hoyois dans ce même volume.
- 13 > *L&P*, t. 4, n° 5675 (lettre du duc de Suffolk et du trésorier Fitzwilliam à Henry VIII, Paris, 13 juin 1529).
- 14 > *L&P*, t. 4, n° 5688 (lettre de François I^{er} à Jean du Bellay, évêque de Bayonne, ambassadeur en Angleterre, Paris, 17 juin 1529).
- 15 > *Correspondenz des Kaisers Karl V*, t. 1, p. 308-317 (lettre d'Inigo de Mendoza à Charles Quint, Bruxelles, 17 juin 1529).
- 16 > *Correspondenz des Kaisers Karl V*, t. 1, p. 325 (lettre de Louis de Praet à Charles Quint, Rome, 30 juillet 1529).
- 17 > Marino Sanudo, *I Diarii*, t. 51, col. 19 (lettres de Gasparo Contarini, ambassadeur à Rome, Rome, 25 et 27 juin 1529).
- 18 > Jehan Thibault, *La Triumphe*, f° 5^v. Sur Jehan Thibault et sa *Triumphe de la paix*, voir la contribution, dans ce même volume, de Mary Beth Winn. Nous empruntons les passages cités à son édition, publiée en annexe 1.
- 19 > *Ibid.*
- 20 > « Postero die commodo satis itinere *Cameracum* devenimus hora secunda post prandium ; mox deambulare coepimus, ut solemus mature in civitatem aliquam delati. Videre contigit ibi templum partim saeculum priscum redolens, partim novitatem nescio quam nostram olens. Quaecumque est autem et episcoporum defunctorum monumentis longo ordine constitutis, et horologio ipso etiam illo priore excellentie magis non potest non esse insigne. Patibulum ut vocant in foro constitutum manet ex tempore pacis nuper illic confectae » (« Le lendemain, après un trajet plutôt agréable, nous arrivâmes à Cambrai, vers deux heures après déjeuner. Nous commençâmes bientôt à nous y promener, comme nous en avons l'habitude lorsque nous arrivons de bonne heure dans une ville. Nous y trouvâmes une cathédrale dont une partie avait des relents du siècle passé, l'autre je ne sais quel parfum de notre modernité. Avec sa longue enfilade de tombeaux d'évêques et son horloge, plus parfaite encore que celle de Valenciennes, cette église est, à tout le moins, remarquable. Il reste encore sur la place le gibet, comme on l'appelle ici, qui date de la paix qui y fut récemment conclue »). Nous devons cette information à Anne Bouscharain que nous remercions vivement. Avec Aline Smeesters, elle prépare une traduction française des *Itinera* de Jean Second, à paraître en 2021 chez Droz. Voir Jean Second, *Œuvres complètes*.
- 21 > Henne, t. 4, 1859, p. 241.
- 22 > Marino Sanudo, *I Diarii*, t. 51, col. 170 (lettre de Hironimo da Canal, secrétaire de l'orator Justiniano, Cambrai, 10 juillet 1529).
- 23 > Jehan Thibault, *La Triumphe*, f° 4^v.
- 24 > Marino Sanudo, *I Diarii*, t. 51, col. 170 (lettre de Hironimo da Canal, secrétaire de l'orator Justiniano, Cambrai, 10 juillet 1529).
- 25 > Lille, Bibliothèque municipale (= BM), ms. 432 (ex 622), f°s 57^r-58^v. Il s'agit d'une compilation rassemblant des écrits relatant des événements de la première moitié du XVI^e siècle. Le nom d'Antoine Caron ou Karon apparaît sur plusieurs folios, ce qui peut faire croire que ce moine de l'abbaye de Cysoing (près de Lille), mort en 1547, est l'auteur du recueil. Les considérations liées à la paix des Dames ont été publiées dans les *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche*, t. 1, p. CXCVI-CC. Le *Recoeil du triumphe Solempnel fait et célébré en la tresnoble Cité de Cambrai pour la paix qui y a esté faicte et conclue en ladite Cité* [...], s.l.n.d. (USTC 53905), dont deux exemplaires seulement sont connus (Paris, BnF, Rés. LB30-255 ; Rothschild 2671, IV.4.146), en donne une version imprimée. Les extraits cités ici le sont d'après le texte imprimé conservé à la BnF (f° 1^v).

- 26 › Jehan Thibault, *La Triumphe*, f° 4v°.
- 27 › Russell, 1992, p. 120. La cathédrale Notre-Dame de Cambrai, consacrée en 1472, fut détruite pendant la Révolution. L'église de l'abbaye Saint-Aubert était située à l'emplacement de l'actuelle église Saint-Géry.
- 28 › Marino Sanudo, *I Diarii*, t. 51, col. 35 (lettres de l'ambassadeur vénitien en France, Orléans, 6 juin ; Melun, 11, 13, 17 et 19 juin ; Compiègne, 23 et 24 juin 1529).
- 29 › Jehan Thibault, *La Triumphe*, f° 5r°.
- 30 › *Ibid.*
- 31 › *Histoire générale de l'Europe [...] composée par Robert Macquériau de Valenciennes [...]*, 1841, p. 189. Selon un observateur vénitien, les gentilshommes étaient 600 et « tutti vestiti di seta » : Marino Sanudo, *I Diarii*, t. 51, col. 170 (lettre de Hironimo da Canal, secrétaire de l'orator Justiniano, Cambrai, 10 juillet 1529).
- 32 › Jehan Thibault, *La Triumphe*, f° 5r°.
- 33 › « et tant en muletz que en chevaux de harnas qui amenoient les bagaiges en pouoit bien avoir le nombre de trois milles ou plus ». *Ibid.*, f°s 4v° et 5r°.
- 34 › Cette maison n'existe plus. À son emplacement a été construite, au XVIII^e siècle, la Manutention, un grand magasin militaire destiné au stockage, notamment de sacs de blé, aujourd'hui réhabilité en logements.
- 35 › Bouly, 1842, t. 2, p. 20-21.
- 36 › « plusieurs estoient venus oultre le nombre predict, dont fut commandé à plusieurs de eulx retirer ». Jehan Thibault, *La Triumphe*, f° 5v°.
- 37 › *Ibid.*
- 38 › Paris, BnF, ms. fr. 3070, f° 45 (lettre d'Antoine de Lalaing à Anne de Montmorency, Bruxelles, 11 octobre 1529).
- 39 › Rentet, 2011a, p. 265.
- 40 › Sur cette question, voir aussi Fletcher, 2018, p. 113-114.
- 41 › *Histoire générale de l'Europe [...] composée par Robert Macquériau de Valenciennes [...]*, 1841, p. 190.
- 42 › Paris, BnF, Rés. LB30-255, f° 1v°.
- 43 › Offenstadt, 2007, p. 175.
- 44 › Russell, 1992, p. 122-128.
- 45 › Jehan Thibault, *La Triumphe*, f° 5v° ; « Et y avoit galleries de bois pour mieulx converser le une avoecque le aultre. » *Histoire générale de l'Europe [...] composée par Robert Macquériau de Valenciennes [...]*, 1841, p. 189.
- 46 › Russell, 1992, p. 120.
- 47 › *Ibid.*, p. 122-131.
- 48 › *Comptes de l'hôtel de Marguerite*, cités par Henne, 1859, t. 4, p. 244.
- 49 › Mignet, 1875, t. 2, p. 470.
- 50 › Paris, BnF, Rés. LB30-255, f° 2r°.
- 51 › *Ibid.*
- 52 › *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. 1, p. 509 ; *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, t. 2, p. 1102.
- 53 › *Correspondenz des Kaisers Karl V*, t. 1, p. 341 (lettre de Marguerite d'Autriche à Charles Quint, Bruxelles, 2 octobre 1529).
- 54 › *Correspondenz des Kaisers Karl V*, t. 1, p. 350-352 (lettre de Charles Quint à ses ambassadeurs en France, Poupet de La Chaulx et le secrétaire des Barres, au bourg San Domingo, 28 octobre 1529).
- 55 › *Ordonnances des rois de France*, t. 5/2, p. 221-256 (traité de Cambrai, 5 août 1529) ; *Histoire générale de l'Europe [...] composée par Robert Macquériau de Valenciennes [...]*, 1841, p. 195.
- 56 › Russell, 1992, p. 132.
- 57 › Paris, BnF, Rés. LB30-255, f° 1v°.
- 58 › *Ibid.*, f° 2v°.
- 59 › *Ibid.*, f° 2r°.
- 60 › *Ibid.*
- 61 › Jehan Thibault, *La Triumphe*, f° 6v.
- 62 › *Ibid.*

- 63 > *Ibid.*
- 64 > *Ibid.*, f^{os} 7r^o-v^o.
- 65 > *Ibid.*, f^o 8r^o.
- 66 > Ceneau, 1529. Curieusement, le texte indique que l'oraison fut prononcée le 9 août.
- 67 > Offenstadt, 2007, p. 213.
- 68 > Jehan Thibault, *La Triumphe*, f^o 8r^o.
- 69 > *Ibid.*, f^o 8v^o.
- 70 > *Ibid.*
- 71 > Offenstadt, 2007, p. 302-304.
- 72 > Paris, BnF, Rés. LB230-255, f^o 3v^o.
- 73 > Russell, 1992, p. 133.
- 74 > Paris, BnF, Rés. LB230-255, f^o 4v^o.
- 75 > *Ibid.*
- 76 > *Histoire générale de l'Europe [...] composée par Robert Macquériau de Valenciennes [...]*, 1841, p. 210.
- 77 > *Ibid.*
- 78 > *Ibid.* Voir aussi Jehan Thibault, *La Triumphe*, f^{os} 9v^o et 10r^o.
- 79 > Jehan Thibault, *La Triumphe*, f^o 10r^o.
- 80 > Paris, BnF, Rés. LB230-255, f^o 4v^o.
- 81 > *Ibid.*
- 82 > *Histoire générale de l'Europe [...] composée par Robert Macquériau de Valenciennes [...]*, 1841, p. 218.
- 83 > Nicolas Versoris, *Livre de raison de M^e Nicolas Versoris*, p. 121 (août 1529).
- 84 > Paris, BnF, ms. fr. 3015, f^o 84 (lettre de Philippe de Croÿ à Anne de Montmorency, Augsbourg, 1^{er} août 1530).
- 85 > *Ibid.*, f^o 86 (lettre d'Henri, comte de Nassau, à Anne de Montmorency, Malines, 16 septembre 1530).